

Intervention de Madame Christine BOUTIN*Ministre du Logement et de la Ville***Signature l'accord cadre ANRU / FFB sur la mise en œuvre
de la Charte nationale pour l'insertion.***Lundi 16 juillet 2007**Angers*

Monsieur le Préfet,
Messieurs les Députés
Messieurs les Sénateurs
Monsieur le Président du Conseil général
Monsieur le Directeur général,
Monsieur le Président de la Fédération Française du Bâtiment,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je suis venue aujourd'hui dans la Capitale de l'ancienne province d'Anjou, pour concrétiser un projet qui mobilise à la fois ma conviction et mon énergie.

Voilà un mois et demi, en effet, que je travaille à l'élaboration du Plan « respect et égalité des chances » en faveur des jeunes des quartiers fragiles, souhaité par le Président de la République. Pour cette raison, je tiens à saluer le rapprochement essentiel que scelle l'accord-cadre sur la mise en œuvre de la « Charte nationale de l'ANRU pour l'insertion ».

Cette charte, je le rappelle, est applicable aux porteurs de projets et aux maîtres d'ouvrage contractant avec l'ANRU. Elle prévoit que 5% des heures travaillées sont dévolues à l'insertion des populations dans les quartiers fragiles.

J'ai souhaité que le Ministère du Logement et de la Ville soit signataire de cet accord avec le président Christian Baffy, pour le compte de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), et Monsieur Philippe Van de Maele, au nom de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Cet accord précise et complète les droits et obligations de chacune des parties:

- *Le ministère du Logement et de la Ville* s'engage à mener à bien le programme de rénovation, notamment son volet « insertion ».
- L'ANRU s'engage à mobiliser ses délégués territoriaux afin de renseigner les fédérations locales de la FFB sur ses travaux futurs, en temps voulu. Elle veillera en outre à ce que ces dernières soient associées à la mise en œuvre des plans locaux d'application de la Charte. L'Agence enfin, fera en sorte que

localement, une organisation soit mise en place afin d'assurer l'information et la pré-sélection des candidats.

- La FFB s'engage pour sa part à promouvoir la Charte auprès de ses adhérents et à créer des GEIQ « BTP ». La FFB accepte d'informer, le plus en amont possible, les acteurs locaux chargés de l'insertion professionnelles des jeunes, sur toutes les opportunités offertes par les GEIQ à proximité.

Les GEIQ, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification, sont des outils remarquables, qui sont tout à l'honneur du monde de l'entreprise.

Ils visent à réunir des entrepreneurs désireux de favoriser l'insertion et la qualification de personnes éloignées de l'emploi : jeunes sans qualifications, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RMI.

Ces personnes sont mises à la disposition des entreprises adhérentes. Elles se voient offrir un parcours professionnel par le biais de contrats de professionnalisation. Enfin, Elles bénéficient d'un double tutorat, au sein du GEIQ, comme dans l'entreprise.

Ces groupements ont recruté près 32 000 personnes depuis leur création. En 2006, il en existait 102, tous secteurs d'activité confondus

et parmi eux, pas moins de 42, pour le seul secteur du bâtiment. En 2006 toujours, les $\frac{3}{4}$ des salariés avaient moins de 26 ans !

Avec l'accord signé aujourd'hui, la volonté de l'Etat d'aider les personnes des quartiers, s'allie au souhait de l'une des plus importantes fédérations professionnelles françaises, de mener une politique d'insertion et de formation des jeunes et moins jeunes, dans le cadre des opérations de rénovation urbaine.

Cette politique de rénovation pour trouver sa pleine mesure, – j'ai l'ai dit à maintes reprises - doit de plus en plus articuler, volet urbain et volet humain. Une opération de rénovation – j'insiste sur cette idée - c'est aussi l'occasion de faire reculer le chômage dans un quartier.

Cet accord est une chance pour les hommes et les femmes qui en bénéficient.

La Fédération que vous présidez, Monsieur Christian BAFFY, constitue un réseau de proximité qui n'a guère d'équivalent, avec 56 000 adhérents, dont 41 000 entreprises artisanales, 26 Fédérations régionales, 97 Fédérations départementales, 29 Unions et Syndicats de métiers qui expriment la richesse et la diversité des métiers du Bâtiment.

Le choix d'Angers pour parapher cet accord me semble, en outre, pleinement justifié. Les acteurs locaux de la FFB, se sont, en effet, distingués par leur dynamisme :

70 entreprises sont réunies au sein du « GEIQ BTP du Maine et Loire » qui emploie 55 salariés dont une petite moitié de jeunes.

Ces professionnels démontrent quotidiennement que l'on peut insérer des personnes sans qualification.

La scolarité des jeunes issus des quartiers difficiles se solde trop souvent par l'échec ou le décrochage. Sans qualification, ni connaissance du milieu professionnel, beaucoup ne veulent plus entendre parler de quoi que ce soit et font le deuil de trouver un jour un métier.

Une bonne part d'entre eux a grandi dans un univers en partie déconnecté du monde ordinaire. Beaucoup ont été élevés par des parents qui ont eux-mêmes accumulés les déboires professionnels.

Ce que nous voulons leur offrir avec vous, c'est la possibilité de se faire une place dans le monde des adultes en leur garantissant, une base de connaissance et une formation sur le terrain. C'est la possibilité d'un vrai départ, d'un développement personnel et d'un projet pour l'avenir.

Encadrés par des hommes d'expérience, ils ont là, la possibilité de développer leur esprit d'initiative, de poursuivre leur quête d'autonomie et de responsabilité. Ils acquièrent la connaissance de soi qu'ils n'ont pas lorsqu'ils arrivent en entreprise. L'apprentissage des « savoirs être », les initient aux comportements adaptés au monde du travail et aux exigences des employeurs. Ils prennent insensiblement des distances vis à vis des tentations qui existent dans leur quartier.

Immergés dans la vie active, ils découvrent, assez vite, qu'ils sont considérés comme des personnes insérées dans la société, connues et reconnues, qui ont une fonction sociale, qui sont écoutées et qui, avec un peu de bonne volonté, peuvent acquérir progressivement des responsabilités.

Le parcours qui est proposé par les GEIQ est d'une telle qualité, que je vais étudier, les voies et moyens de le faire valider, sous ou une ou sous une autre – afin que les hommes et les femmes qui en ont bénéficié, puissent s'en prévaloir, dans leur vie professionnelle ultérieure.

Mesdames, messieurs,

Il n'y a pas de plus grand cadeau que de pouvoir dire à ces jeunes :
« nous avons besoin de vous ».

Le secteur du bâtiment a un besoin urgent d'une main d'œuvre compétente. Il est prêt à consentir des efforts importants pour former lui-même des professionnels.

Au demeurant, les choses ne vont faire que croître et embellir : depuis 2002, la famille politique à laquelle j'appartiens, s'est fixé le but d'offrir aux Français les logements dont ils ont besoin. Nous allons poursuivre dans cette voie et, comme l'a annoncé le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale devant le Parlement, tenir l'objectif de 500 000 nouveaux logements construits chaque année, dont 120 000 logements sociaux.

C'est une raison supplémentaire d'encourager cette opération !

Conclusion

L'accord que nous allons signer m'offre ici l'occasion d'appeler les autres fédérations professionnelles à se mobiliser pour apporter leur appui à la réussite des jeunes des quartiers.

Je veux permettre à chacun, de faire sa place dans la société. Je veux permettre à chacun, de prendre son destin en main.

Tous autant que nous sommes et, quelles que soient nos responsabilités dans la société, nous n'avons pas le droit de rester spectateurs de notre destin collectif. Nous ne pouvons nous accommoder de la désespérance et de la violence sociale qui existent dans certains de nos quartiers.

Ce doit être une ambition et un défi partagés que de reconstruire, tous ensemble, une société ré-agrégée, forte et confiante dans l'avenir.

Chacun d'entre nous, a son rôle à jouer pour faire de ces jeunes, des hommes et des femmes « aptes »: aptes à construire leur vie, avec les autres, dans leur métier, dans leur famille, dans leur quartier ; en sommes, aptes à être heureux et libres.

Je vous remercie,